



Mairie Les Auxons
1 rue de l'Eglise St Pierre
25870 LES AUXONS
Tél. : 03.81.58.72.69
Mail : mairie@lesauxons.fr
Site internet : www.lesauxons.fr



Dossier de pré-inscription scolaire Année scolaire 2022-2023

Qui est concerné ?

-  Les enfants nés en 2019 qui entrent à l'école maternelle aux Auxons
-  Les élèves qui changent d'école suite à un déménagement

Semaine Scolaire :
lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30 – 11h30
13h30 – 16h30

Comment inscrire mon enfant à l'école ?

L'inscription se réalise en 2 étapes :

 1^{ère} étape : Je remplis le formulaire de demande de pré-inscription (page 3) accompagné des justificatifs demandés.

Ensuite, je dépose le tout en Mairie ou j'envoie par mail à l'adresse suivante : mairie@lesauxons.fr

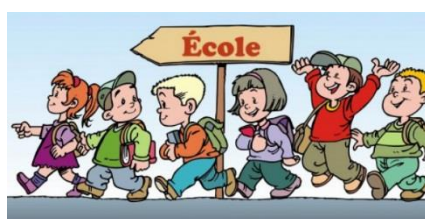
Dès réception de l'accusé de pré-inscription par mail, je procède à la phase 2

 2^{ème} étape : J'envoie les documents demandés en page 3 afin d'inscrire mon enfant à l'adresse suivante : ecole.auxon-dessus@ac-besancon.fr

Quels sont les cas de dérogations scolaires ?

Les dérogations scolaires sont acceptés uniquement dans les cas suivants :

-  Enfants de personnel et enseignant travaillant à l'école
-  Enfants de toute personne assujettie à l'impôt foncier sur la Commune
-  Lorsque la Commune de résidence accepte de payer les frais de scolarité de l'enfant (somme fixée par délibération du 11/12/2017)





Mairie Les Auxons
Tél. : 03.81.58.72.69
Mail : mairie@lesauxons.fr



Informations complémentaires

Quelques infos...

✏️ Votre référente en charge de la vie scolaire est Mme Roselyne PAUTOT, Adjointe à la Mairie

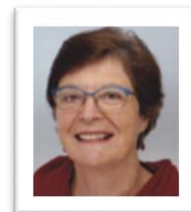
✏️ L'école se situe au centre du village, au 55 rue Maupommier.

Pour des questions de sureté, l'école est ouverte uniquement durant les heures d'arrivée et de sortie des enfants. En dehors de ces heures, vous devez sonner au portail de l'école.

✏️ L'école est composée de 3 classes de maternelle et 6 classes de primaire pour une moyenne de 215 élèves.

Les listes des fournitures seront disponibles à partir de début juillet sur le blog de l'École.

Les compositions des classes seront affichées **la veille de la rentrée** sur le portail de l'École et sur le blog de l'Ecole.



Existe-t-il une cantine scolaire ?

✏️ Oui, une cantine scolaire est à votre disposition avec le centre de loisirs de 11h30 à 13h30. Elle est gérée par LES FRANCAS. Les tarifs et fiches d'inscriptions sont disponibles sur le blog

Existe-t-il un centre périscolaire ?

✏️ Oui, LES FRANCAS assurent un accueil périscolaire : lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 8h à 17h30

✏️ Un accueil de loisirs est aussi ouvert durant chaque période de vacances (sauf vacances de Noël). Les tarifs et fiches d'inscriptions sont également disponibles sur le blog. Les inscriptions au périscolaire doivent être enregistrées à chaque rentrée (pas de renouvellement automatique)

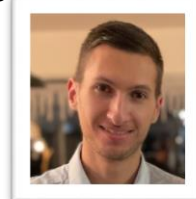
Les Francas

✏️ LES FRANCAS DES AUXONS
M. Alex CACHOT, Directeur

✏️ Tél. : 03.81.58.07.08
Port : 06.33.81.25.04

✏️ Mail : lesauxons.cdl@francas-doubs.fr

✏️ Blog : www.francasdesauxons.jimdo.com



L'École

✏️ ECOLE DES AUXONS
Mme Caroline DAVID-TRACAZ, Directrice

✏️ Tél. : 03.81.58.90.76

✏️ Mail : ecole.auxon-dessus@ac-besancon.fr

✏️ Blog : prim-auxon-dessus.ac-besancon.fr



La Farandole

✏️ Association de parents d'élèves
M. Aurélien SIMONETTI, Président

✏️ Tél. : 06.21.74.21.59

✏️ Mail : farandoledesauxons@gmail.com





Mairie Les Auxons
Tél. : 03.81.58.72.69
Mail : mairie@lesauxons.fr



Formulaire de Pré-inscription scolaire

CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE	
Réception du dossier	
Envoi du certificat	

Utilisation de vos données : La Commune, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données recueillies sont nécessaires à la bonne inscription de votre enfant à l'école publique ainsi qu'à vous contacter en cas de nécessité liée à votre enfant. Elles sont destinées exclusivement au personnel chargé de l'enregistrement du dossier. En aucun cas elles ne seront divulguées à des tiers.

L'ENFANT	
NOM	
Prénom(s)	
Sexe	☐ Féminin ☐ Masculin
Date de naissance	
Ville de naissance + département	
Nationalité	☐ Française ☐ Autre :
Adresse de l'enfant	
Code Postal + VILLE	
Scolarité	☐ 1 ^{ère} inscription scolaire ☐ Changement d'école
Adresse e-mail des parents OBLIGATOIRE pour l'envoi du certificat de pré-inscription	

LES RESPONSABLES LEGAUX		
	Responsable légal 1	Responsable légal 2
NOM de naissance		
NOM d'usage (marital)		
Prénom		
Autorité parentale	☐ Conjointe ☐ Mère ☐ Père ☐ Autre :	
Situation familiale	☐ marié(e) ☐ pacsé(e) ☐ divorcé(e) ☐ marié(e) ☐ pacsé(e) ☐ divorcé(e) ☐ séparé(e) ☐ veuf(ve) ☐ célibataire ☐ séparé(e) ☐ veuf(ve) ☐ célibataire	
Adresse (si différente de l'enfant)		
Téléphone		
Date et Signature		



Liste des pièces à fournir

PIÈCES À JOINDRE À LA MAIRIE POUR LA PRÉINSCRIPTION (1^{ère} étape)

- ☐ Formulaire de pré-inscription scolaire complétée, datée et signée (page 3)
- ☐ Photocopie du livret de famille (pages des parents + page de l'enfant) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (avec filiation)
- ☐ Un justificatif de résidence de moins de 3 mois
(sont pris en compte : bail de location ou quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz, d'eau ou attestation d'assurance habitation ou avis d'impôts foncier ou habitation)
Attention en cas de domicile différent des responsables légaux, une ordonnance du juge ou attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant
- ☐ En cas de divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant
- ☐ En cas de dérogation scolaire, fournir le justificatif adéquat au motif de la dérogation acceptée préalablement par la Mairie
- ☐ Autre :

aucune photocopie ne sera faite par la Mairie



PIÈCES À JOINDRE À L'ÉCOLE POUR L'INSCRIPTION DÉFINITIVE (2^{ème} étape)

- ☐ Certificat de pré-inscription scolaire par la Mairie (reçu précédemment par e-mail)
- ☐ Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé mentionnant le nom de l'enfant
- ☐ Un certificat médical d'aptitude à la vie collective en milieu scolaire
- ☐ Photocopie du livret de famille (pages des parents + page de l'enfant) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (avec filiation)
- ☐ Un justificatif de résidence de moins de 3 mois
(sont pris en compte : bail de location ou quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone fixe ou attestation d'assurance habitation)
Attention en cas de domicile différent des responsables légaux, une ordonnance du juge ou attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant
- ☐ En cas de divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant
- ☐ En cas de changement d'école, certificat de radiation de la précédente école
- ☐ En cas de dérogation scolaire, fournir le justificatif adéquat au motif de la dérogation acceptée préalablement par la Mairie
- ☐ Autre :

aucune photocopie ne sera faite par l'École